



COMPTE RENDU DU CA DU 12 FEVRIER 2024

Membres présents : Sébastien VASSON (Président), Nadège TAVERNIER, Jean Charles SAMOES, Jacques LERNON, Fabrice LODATO, Delphine LOBRY, Anthony BRASSART, Vanessa MAHE, Emmanuelle WIDHEM, Isabelle WARGNIES, Vincent DEPREZ, José DE SOUSA, Sylvie VERRIEST

Membres excusés : Sébastien LELEU, Blandine LACOMBLE

Membres absents non excusés :

Invités :

19h30 : début de la réunion.

■ **Validation du CR de CA du 4 Septembre 2023 :**

- Pas de remarques particulières - le CR est adopté

■ **Consultation des membres par mail le 15 Décembre 2023 :**

- Le Président propose aux membres du CA de basculer la comptabilité à partir du 1^{er} Janvier sur **Basicompta**. Site en ligne avec logiciel de comptabilité permettant l'hébergement des données. En optant pour la digitalisation, le club met fin à la gestion papier de sa comptabilité mais offre désormais un gain de temps avec l'édition automatique de ses soldes, son résultat, son bilan... à tout instant. Coût annuel : 60€ (90€ la 1^{ere} année avec formation et l'aide au démarrage) Les membres du CA valident la proposition.
=> Après avoir testé le logiciel et avant adhésion, Sébastien propose de mettre en stand by : le logiciel ne répond pas à 100% des besoins avec notamment l'absence du suivi journalier du solde bancaire.

■ **Point sur les adhésions :**

Avec 291 adhérents au 31/12 le club bat un nouveau record.

■ **CMCD :**

- Les domaines Sportifs, Arbitrages sont remplis
- Pour le domaine Ecole Arbitrage les quotas Jeunes Arbitres sont réalisés, il reste la certification à réaliser (en Mai) pour le référent école arbitrage (José).
- Pour le domaine Technique, les recyclages ont commencé et le club remplira ses obligations également. Sébastien regrette que le logiciel fédéral présente de nombreux bugs, rendant le suivi compliqué.

■ **Résultat financier 2023 :**

Sébastien présente les documents comptables qui seront présentés à l'AG de juin.

- budget en très forte augmentation : environ 104 k€
- un bilan au 31/12 quasi stable à environ 44 k€
- le poste sponsoring en très forte augmentation (présentation est faite sur l'évolution)
- le poste dépenses diverses en forte augmentation (inflation)
- le poste frais Fédération, Ligue et Comité en augmentation de près de 3000€ (coût supplémentaire achat licences)
- un résultat 2023 : Déficit d'environ 800€.

Afin de parvenir à l'équilibre pour les prochaines années, le CA valide l'augmentation de 10€ par licence. Sébastien précise que les tarifs qui seront proposés par le club sont dans la moyenne régionale (comparaison est faite avec des clubs de tailles identiques).

Afin d'absorber une partie de l'augmentation pour les familles ayant plusieurs licenciés, la réduction à partir du 2^e adhérent au club passera de 20€ à 25€.

Il précise néanmoins que compte tenu des niveaux d'encadrements et de formations proposées, les tarifs du club sont inférieurs à des structures équivalentes.

Actions club à venir : POKER et SHB

Sébastien rappelle l'organisation de ces 2 événements. Le 21 Juin (tournoi parents) un groupe de musique sera présent. Fête de la musique.

Présentation est faite du terminal de paiement Monético Mobile + du Crédit Mutuel et de la billetterie qui sera utilisée. Sébastien a signé la convention de compte (carte, accès internet, assurance moyen paiement...) offert par la banque aux associations sportives.

Divers :

- Label Parité Sport : Le groupe de travail est en cours de constitution. Vanessa se charge de faire d'ici la fin de saison une présentation.
- Concours de photos de la municipalité : les membres du CA sélectionnent les photos qui seront proposées.
- Concert Abba For Ever : le CA valide l'achat de 4 places (100€) qui seront à gagner via la page facebook. Sébastien se rapprochera du Président de l'ES Caudry.
- Bénév'Hand : Sébastien présente les chiffres des inscriptions bénévoles.
- Conseil des sages : retour est fait sur le passage en discipline des 2 joueurs Loisirs. Notification de la décision leur a été envoyée.

Les membres du CA s'accordent à dire que les sanctions doivent être en adéquation avec le tableau des sanctions disciplinaires. Point est fait sur la constitution de la commission.

Depuis quelques temps, il y a quelques dérapages. **Sébastien souhaite un peu plus de fermeté et en fonction des cas, demande l'application des sanctions appropriées avec l'exclusion éventuelle du club.**

- Vanessa propose une sortie à St Amand pour un match de D1 : accord du CA
- Vanessa présente le projet Section Sportive et demande le soutien financier éventuel du club en cas de qualification Finale Nationale. Sébastien précise que les dépenses club doivent être maîtrisées (rappel résultat financier), que le club apporte déjà son soutien : mise à disposition d'un salarié club (près de 500h à l'année), tarifs préférentiels sur les licences club aux jeunes de la section, prêt de matériels... En fonction de la trésorerie, Sébastien avisera au moment voulu.
- Retour suite courrier reçu d'un parent -18 F : Il est précisé, qu'aucune sanction ne peut être prise sans en avoir de preuves. Afin d'avoir des éclaircissements, il est décidé de :
 - Mercredi 14 Février : Vincent, Fabrice et Sébastien vont rencontrer l'ensemble du groupe pour recueillir des informations.
 - En fonction des éléments recueillis, une confrontation aura lieu entre les 2 jeunes filles et leurs parents.
 - Passage devant le conseil des sages si les faits sont avérés.

Fin de réunion 22h00

La secrétaire : Delphine LOBRY

CAUDRY H.B.C
8, rue René Vaucelle
59157 FONTAINE AU PIRE

